



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plan de rigueur en Bretagne : un très fort impact sur le logement social, l'emploi et le service aux habitants

L'ARO Habitat Bretagne, par la voie de sa présidente, Tifenn Quiguer, regrette que le secteur du logement social soit très fortement impacté par les mesures de rigueur adoptées par le gouvernement.

La **hausse du taux réduit de la TVA à 7%** (5,5% précédemment) sur les travaux (neuf et réhabilitation) aura pour conséquence un accroissement des dépenses des organismes d'Hlm de **+9 millions d'euros en Bretagne** (225 millions d'euros par an au plan national).

Ce nouveau prélèvement s'ajoute à la ponction opérée sur le potentiel financier des organismes, qui s'élève à plus de 10 millions d'euros en Bretagne (175 millions d'€ par an à l'échelle nationale) portant à minima à **près de 19 millions d'euros l'amputation des ressources** des organismes d'Hlm bretons. Traduit en logements neufs, c'est l'équivalent de **près de 1000 logements sociaux en moins** l'année prochaine ! Le préjudice est total tant pour les collectivités locales qui portent en Bretagne des politiques de l'habitat volontaristes mais aussi pour les 50.000 demandeurs de logement dont l'attente va se prolonger...

Soyons clair. Ce qui va être prélevé ici ne sera pas investi dans notre territoire ! Il y aura moins d'entretien et de réhabilitation du patrimoine. Il y aura une diminution de la construction neuve et des mises en chantier. L'impact sera direct pour l'ensemble de la chaîne des intervenants du logement qui sera gravement touchée : entreprises et artisans du bâtiment, bureaux d'études et architectes... Selon les estimations et ratios du Ministère de la Relance\*, on peut estimer l'impact sur l'emploi à une **suppression de près de 250 postes dans le bâtiment l'année prochaine en Bretagne**.

Par ailleurs, l'ARO Habitat Bretagne s'indigne du **plafonnement à 1% de la hausse des prestations sociales** (prestations familiales et aide personnalisée au logement). Ceci porte atteinte gravement au pouvoir d'achat des plus démunis et à leur capacité à faire face à leurs dépenses de logement, alors même que l'indice de référence des loyers s'établissait cette année à 1,9%.

Il est très regrettable que la partie la plus pauvre et la plus précaire de notre population n'ait pas fait l'objet d'une attention suffisante dans l'élaboration du plan gouvernemental. Une fois encore l'ARO dénonce le fait que ces mesures, une à une, sont une remise en cause de nos principes républicains de solidarité puisque c'est bien l'abandon d'un pan entier de la politique nationale du logement qui disparaît et sa substitution par un financement du logement des plus défavorisés par les plus défavorisés !...

\* Source Cabinet Relance mai 2009

Rennes, le 15 novembre 2011

#### Qui sommes nous ?

L'ARO Habitat Bretagne est l'organisation professionnelle qui représente les 38 organismes d'habitat social bretons ainsi que leurs 4 associations départementales (ADO). Elle remplit trois missions :

- Un rôle de représentation régionale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique,
- Une mission de réflexion, d'étude et d'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes d'Hlm adhérents

#### Chiffres clés du logement social en Bretagne :

Les organismes d'Hlm bretons logent plus de 152.000 ménages et près de 30.000 personnes en structures d'hébergement (foyers de jeunes travailleurs, de personnes âgées, handicapés).

Acteurs économiques incontournables, ils génèrent un chiffre d'affaires de 700 millions d'€ par an et investissent 600 millions d'€ par an dans le secteur du bâtiment en Bretagne.

En 2010 ils ont mis en chantier près de 3.700 logements locatifs sociaux et ont construit plus de 1.000 logements pour l'accès social à la propriété. Ils sont présents dans 15 sites de rénovation urbaine et ont investis 170 millions dans la rénovation et le gros entretien.

Chaque année en Bretagne, plus de 20.000 nouveaux ménages accèdent au logement locatif social. Avec 93% de taux de satisfaction (enquête régionale 2011), la qualité du service rendu est plébiscitée et conforte l'action des organismes engagés dans la charte régionale « Atout Services ».

